

Photographies

Texte introductif :

Les photographies présenteront votre travail de recherche ou une partie de celui-ci. Elle peut représenter votre environnement de travail tout comme votre objet d'études. Laissons libre court à la créativité de chacun ! L'impression et le cadre de la photographie seront pris en charge par l'UPVDoc. Chaque photographie sera vue par les membres du comité scientifique, composé de doctorants appartenant aux deux Écoles doctorales. **Dix photographies** seront sélectionnées, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions ! Il est obligatoire que les candidats retenus soient présents lors de la session dédiée aux posters scientifiques et aux photographies exposés, prévue le **samedi 28 octobre 2017**, afin d'échanger avec le public et répondre aux éventuelles questions.

➤ Conseil pour votre photographie :

- format A4 maximum (21,6 × 27,9 cm) ;
- qualité minimum (pour plus de détails, cliquez ici) ;
- noir et blanc ou couleurs.
- Evitez les montages photo abusifs.